

## L'ABREUVEMENT: **VERS UNE MEILLEURE AUTONOMIE EN EAU**





**P2** 

**P6** 

**P9** 

**#1** PARTIE 1 : L'ABREUVEMENT, UN ENJEU MAJEUR

**#2** PARTIE 2 : LA RÈGLEMENTATION ET LES ÉTAPES

D'UN PROJET D'ABREUVEMENT

**#3** PARTIE 3: LES TECHNIQUES D'ABREUVEMENT

#4 PARTIE 4 : DES RÉFÉRENCES TECHNICO-**ÉCONOMIQUES** 

**#5** PARTIE 5 : LES FINANCEMENTS DE L'ABREU-**VEMENT** 

**#6** PARTIE 6 : LES RETOURS D'EXPÉRIENCES

P20

P22

**P27** 

L'eau est le **premier aliment des animaux d'élevage**. A partir de l'analyse de **430 diagnostics réalisés** par la Chambre d'Agriculture, un élevage consomme en moyenne 3 500 m3/an.

Les exploitants se doivent de fournir en continu l'accès en eau aux animaux en quantité suffisante et en qualité afin d'assurer leurs performances zootechniques, leur santé et leur bien-être.

## PARTIE 1 : L'ABREUVEMENT, UN ENJEU MAJEUR

## LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA GESTION DE L'ABREUVEMENT

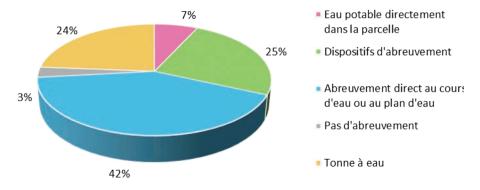
Notre département connaît depuis quelques années des sécheresses récurrentes et historiques mais aussi des pics de chaleur. De plus, nombres de scénario prévoient une recrudescence de ces phénomènes dans les années à venir.

L'année 2022 a été marquée par un **déficit pluviométrique important suivi d'un faible rechargement hivernal en eau souterraine**. Ceci engendre des tensions tant pour les besoins de la population que pour les élevages agricoles. Plus des **trois-quarts des exploitations ont subi des problèmes d'abreuvement** que ce soit au pâturage ou aux bâtiments avec des assecs importants tant par leur précocité que par leur durée.

Ceci implique des surcoûts élevés liés au transport de l'eau et à la consommation d'eau potable. Les factures d'eau potable peuvent être importantes en hivernage et sur les ateliers d'engraissement. En effet, 47 % des bâtiments sont alimentés par le réseau public. Cela peut également engendrer des tensions sur certains secteurs avec l'alimentation en eau de la population.

# n en eau de la p

#### Part de surface de parcelle en fonction de la modalité d'abreuvement



Données obtenues à partir de la cartographie de 54 500 ha depuis 2018.



#### Bon à savoir

- En moyenne **2 400 €/an de transport** (jusqu'à 28 800 €). Pour **11.5% des exploitations**, la facture d'eau potable s'élève à **plus de 2 500 €/an**.
- s'élève en moyenne à 3 200 €/an soit 23 €/UGB.

  Ceci cache des disparités importantes puisque pour 19 % des exploitations le coût total en eau atteint plus de 5 000 €/an.



#### Focus sur le plan sanitaire

Sur le plan sanitaire, il est primordial d'être **prudent** en limitant au maximum l'abreuvement direct au cours d'eau ou au plan d'eau. De manière générale, il est conseillé d'éviter d'abreuver les animaux à partir d'eau stagnante sans traitement. En effet, l'eau est un vecteur de transmission pour beaucoup de parasites et maladies telle que la tuberculose bovine, qui touche le Sud-Ouest du département.



#### Bon à savoir

d'eau, ils peuvent être au contact avec la faune sauvage qui vient boire aussi et ainsi être contaminés.

#### Focus sur le plan environnemental

Sur le plan environnemental, la dégradation morphologique des cours d'eau est une problématique forte sur notre territoire de têtes de bassins versants. Il est nécessaire de diminuer cet impact en limitant l'accès au cours d'eau et en mettant en place des solutions de substitution.

## **QUELS SONT LES BESOINS MOYENS JOURNALIERS PAR ANIMAUX?**

#### La filière bovins lait



55 à 120 L d'eau par jour : c'est la consommation moyenne pour une vache en production (23 L de lait/jour)

#### La filière bovins allaitants



#### **PRINTEMPS**

Pour une vache allaitante et son veau, c'est en moyenne 40L/jour d'eau.

ÉTÉ

Il faut compter 80 pour une vache allaitante et son veau. Cependant, les consommations individuelles sont très variables et peuvent monter très haut en été.



#### Bon à savoir

Lors d'une journée chaude, une vache allaitante et son veau de plus de cinq mois pourront avoir besoin de 115 L d'eau!

#### La filière caprins



Contexte	L d'eau / Kg de MSI
Chèvres en début de gestation	2 à 3
Chèvres en début de lactation	3,5 à 4
Chèvres en lactation	3 à 4

#### La filière ovins



#### Température extérieure

Brebis à l'entretien
Brebis en lactation
(1er mois)
Brebis en lactation
(après le1er mois)
Agneaux en finition

#### <15°c

2 à 2,5 L/kg MS ingérée

4 à 4,5 L/kg MS ingérée

3 à 4 L/kg MS ingérée

2 L/kg MS ingérée

#### 25°c

3 à 3,5 L/kg MS ingérée

6 à 6,5 L/kg MS ingérée

4,5 à 6 L/kg MS ingérée

3 L/kg MS ingérée

#### 30°c

4 à 5 L/kg MS ingérée

2,5 à 3 L/kg MS ingérée

6 à 8 L/kg MS ingérée

4 L/kg MS ingérée

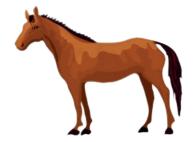
#### La filière équins

20 à 60 litres d'eau par jour c'est ce que consomme en moyenne un cheval.



#### Bon à savoir

La consommation varie en fonction de la teneur en eau des aliments, du stade physiologique de l'animal, de l'activité exercée et des conditions météorologiques.



#### La filière porcins



Consommation en L/Porc/jour

ruie a 'entretien

12 à 17 L

Truie gestante

15 à 20 L

Truie allaitante

20 à 35 L

Porcelet post-sevrage

2 à 4 L

Porc à l'engrais

4 à 12 L

Verrat

8 à 12 L

## QUELLES SONT LES NORMES DE POTABILITÉ POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'EAU?

Au-delà de la quantité d'eau, ce qui est essentiel afin qu'elle soit bien assimilée est sa qualité!

#### Focus sur les paramètres chimiques

Un **goût** ou une **odeur marquée limite la consommation d'eau l**es bovins notamment sont très sensibles à la qualité gustative de l'eau.

Éléments	Taux
рН	entre 6,5 et 8,5 °F
TH (dureté totale)	entre 15 et 30 °F
Matières organiques	< 5mg/L
Nitrates	< 50 mg/L
Nitrites	< 0,1 mg/L
Manganèse	< 0,05 mg/L
Ammonium	< 0,5 mg/L
Chlorure	< 200 mg/L
Phosphore total	< 5 mg/L
Fer	< 0,2 mg/L
Cuivre	< 1 mg/L

Source: Herbe&Fourrages Centre - Guide Abreuvement

Certains éléments naturellement présents (fer, soufre, manganèse) ou l'ajout de produits (chlore par exemple) peuvent influencer la consommation.

La présence de **bouses** dans l'eau (à partir de seulement 0.25 % de bouses) entraîne une diminution de la consommation tout comme les algues.

De plus de manière générale il faut éviter les eaux stagnantes.



#### Focus sur les paramètres bactériologiques

Éléments	Taux
Coliformes totaux	< 5 germes/100 mL
Coliformes thermotolérants	< 5 germes/100 mL
E.coli	< 5 germes / 100 mL
Clostridium sulfito-réducteur	< 10 germes/ 100 mL
Streptocoques fécaux	< 5 germes / 100 mL

Source: Herbe&Fourrages Centre - Guide Abreuvement



## PARTIE 2 : LA RÈGLEMENTATION ET LES ÉTAPES D'UN PROJET D'ABREUVEMENT

#### TRAVAUX HORS COURS D'EAU

#### Captages de sources et/ou puits filtrants

Pas de démarche particulière, **SAUF** si le captage concerne un cours d'eau, ou une zone humide, alors :

- Zone asséchée < 1 000 m2 : soumis à déclaration, procédure simplifiée
- 1 000 m2 < Zone asséchée < 1 ha : soumis à déclaration</li>
- Zone asséchée > 1 ha : soumis à autorisation

Les seuils valent aussi pour le remblai et l'inondation.



Rubrique 3.3.1.0, art R214-1 code Envt

#### Forage

 Tous les forages (y compris tests et essais de pompage), non destinés à usage domestique (1 000 m3/an) sont soumis à déclaration. Depuis juillet 2008, les forages destinés à usage domestique < 1 000 m3/an, sont soumis à déclaration en mairie (les ouvrages anciens également).



Rubrique 1.1.1.0, art R214-1 code Envt

- Prélèvements issus d'un forage :
  - 10 000 m3/an < Volume < 200 000 m3/an : soumis à déclaration
  - -Volume > 200 000 m3/an : soumis à autorisation



Rubriques 1.1.2.0 et 1.3.1.0, art R214-1 code Envt



#### Bon à savoir

- Pour toute réalisation de forage, la pose d'un compteur volumétrique est obligatoire.
- Les déclarations Code Minier se font sur DUPLOS : https://duplos.brgm.fr/#/

Profondeur Volumes prélevés par an de l'ouvrage
<10m
10m <prof<40m< th=""></prof<40m<>
<50m

#### < 1000 m3

Déclaration Mairie cerfa 13837\*02

Déclaration Code Minier Mairie Cerfa 13837\*02

Déclaration code Minier.

Etude d'impact au cas par cas IOTA 1110

#### 1000 m3<vol<10 000 m3

Déclaration IOTA 1110

Déclaration Code Minier Déclaration IOTA 1110

Déclaration code Minier. Etude d'impact au cas par cas IOTA 1111









#### Récupération des eaux de pluie

La possibilité de réutiliser les eaux pluviales pour des usages intérieurs a été rendue possible par l'arrêté 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'ext©rieur des bâtiments.

Cet an été établit notamment la liste des usages autorisés ainsi que les dispositions techniques et réglementaires à prendre en compte (réservoirs non translucides, filtration à 1 mm avant stockage, déconnexion du réseau d'eau potable...).



#### Bon à savoir

La déclaration de l'installation de récupération des eaux pluviales auprès de la mairie. **Un car- net sanitaire doit être tenu.** 

### TRAVAUX ET PRÉLÈVEMENTS SUR COURS D'EAU

#### **Travaux**

 Pour la création de descente aménagée de moins de 10 m sur cours d'eau : soumis à déclaration, procédure simplifiée.



Rubrique 3.1.2.0, art R214-1 code Envt

#### Prélèvement : le pompage sur cours d'eau

- Le débit moyen du mois le plus sec des 5 dernières années (QMNA5) est à prendre en compte :
  - 2 % < Débit < 5 % (ou entre 400 et 1 000 m3/h) : soumis à déclaration
  - Débit > 5 % (ou > 1 000 m3/h) : soumis à autorisation



Rubrique 1.2.1.0, art R214-1 code Envt



#### TRAVAUX HYDRAULIQUES ANNEXES

#### Curage de cours d'eau/création de rigole

• Entretien régulier, godet demi-rond (rigoleuse), sans modifier le lit dans sa largeur, sa profondeur, sa sinuosité initiales : soumis à déclaration, procédure simplifiée.

12

Rubrique 3.2.1.0, art R214-1 code Envt







#### Canalisation et passages busés

- Longueur < 10 m -> passages busés : soumis à déclaration, procédure simplifiée. Dimensions en fonction des débits de crues et ouvrage enterré dans le lit du cours d'eau.
- Longueur de 10 à 100 m : soumis à déclaration
- Longueur > 100 m : soumis à autorisation



Rubrique 3.3.1.0, art R214-1 code Envt



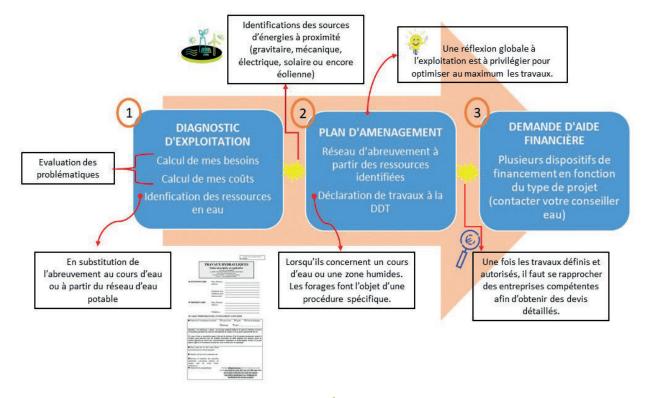
## DE LA RÉFLEXION AU PROJET CONCRET

L'autonomie en eau d'abreuvement est une priorité au sein de nos élevages à la vue des sécheresses récurrentes et historiques. Afin de diminuer le transport d'eau à la tonne, de réduire les factures d'eau potable et de limiter les risques sanitaires liés à l'abreuvement direct au cours d'eau ou au plan d'eau, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne vous accompagne.

#### Un projet d'abreuvement s'établit en plusieurs étapes :

- 1. Votre conseiller eau, réalisera avec vous un diagnostic d'exploitation afin de mettre en évidence les problématiques. Grâce à une visite terrain, il vous conseillera sur les ressources en eau à favoriser ainsi que sur les énergies les plus adaptées en fonction des caractéristiques intrinsèques à votre exploitation. Bien souvent il ne faut pas se focaliser sur une ressource ou une technique mais plutôt sur un mix.
- 2. Une fois les ressources et les énergies identifiées, le conseiller établira avec vous un plan d'aménagement avec une réflexion globale adaptée à votre système en prenant en compte les bâtiments et le parcellaire. Dès que les travaux envisagés concerneront un cours d'eau ou une zone humide, ils devront être déclarés à la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui donnera son avis. Les forages font l'objet d'une procédure spécifique.
- 3. Une fois le projet défini et autorisé, il est important de se diriger vers les entreprises compétentes pour obtenir des devis détaillés. Enfin, en fonction des dispositifs d'aides financières disponibles, votre conseiller vous réalisera les demandes et le suivi de votre dossier.

Le schéma ci-dessous résume les différentes phases du projet :



## PARTIE 3 : LES TECHNIQUES D'ABREUVEMENT LES AMÉNAGEMENTS

Dans un premier temps afin de **gagner en autonomie** il faut en priorité **valoriser les aménagements existants** parfois anciens et nécessitants d'être repris. Les drainages existants peuvent également être recoupés afin d'apposer un abreuvoir avant que l'eau ne se déverse dans le cours d'eau.

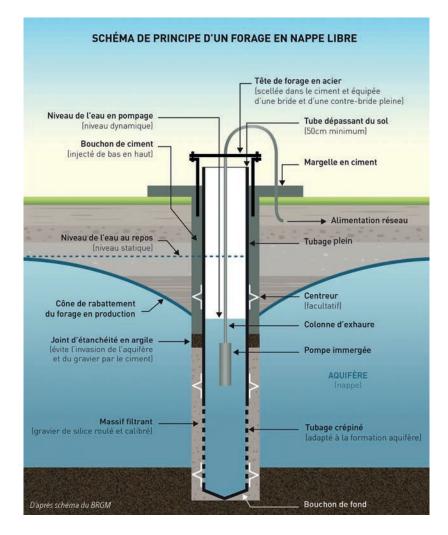
#### Le forage

#### → La technique employée

- 1 Identifier une ressource pérenne et avec un débit suffisant grâce à un professionnel
- 2 Entreprendre les démarches administratives nécessaires
- 3 Réaliser le forage et l'installation de la pompe
- 4 Réaliser le réseau d'abreuvement et le raccorder



Principe: aller chercher par forage profond une veine d'eau



- Qualité de l'eau généralement meilleure que l'eau de surface et fraîche.
- Régularité de la ressource
- Demande peu d'entretien et faible emprise au sol
- Possibilité de créer des réseaux importants avec plusieurs bacs et d'alimenter des bâtiments.
- Débit aléatoire en l'absence d'étude, il se peut que l'on ne trouve pas d'eau
- Ne pas négliger le coût du forage et les coûts annexes: surpresseur, cuve tampon, pompe, local...
- Démarches administratives importantes si prélèvement > 1 000 m3/an et/ou si le forage fait plus de 50 mètres de profondeur (coûts et délais).





#### Le captage de sources par drain

C'est probablement la **technique la plus connue dans notre département** pour **aménager des points d'abreuvement**. C'est en général utilisé pour **capter des sources diffuses** ou lorsqu'il ne s'agit pas d'une émergence ponctuelle à proprement parlé.

#### → La technique employée

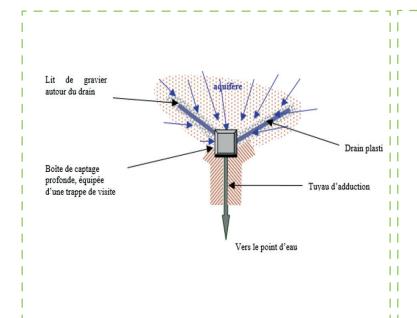
L'installation de drains-captants peut parfois être la meilleure solution afin de collecter l'eau émergeant de ce type de source. Afin d'augmenter la surfaces collectée dans le cas d'écoulement diffus des drains peuvent être installés pour renforcer la productivité du collecteur.

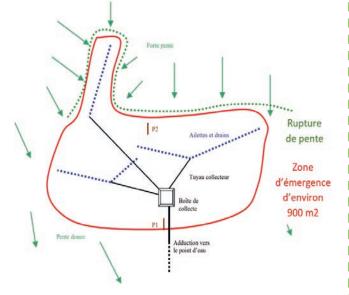
Les drains sont déposés **au fond des tranchées au niveau de l'émergence** de manière à capter l'ensemble des filets d'eau. Les drains peuvent :

- Soit sortir directement dans un collecteur simple dont ils augmentent le rayon d'action
- Soit dans le cas d'émergences plus diffuses, collecter l'eau dans des **dispositifs en** Y ou en T



Principe: collecter des eaux superficielles et diffuses





Source : Réseau Pratiques – Eau et assainissement – Christophe Humbert Janvier 2003

- A Ressource assez présente
- Aménagement assez simple à réaliser
- A Par gravité, ne nécessite aucune énergie



- **Débit pas toujours suffisant**, attention aux nappes perchées temporaires
- Rabattement de la nappe
- Soumis à règlementation
- Eau de surface, sujette aux contaminations bactériologiques et sensible à la sécheresse





#### Le puit filtrant

Cette technique a été développée pour remplacer le captage de source afin d'éviter d'impacter les milieux humides tout en assurant un réservoir d'eau :

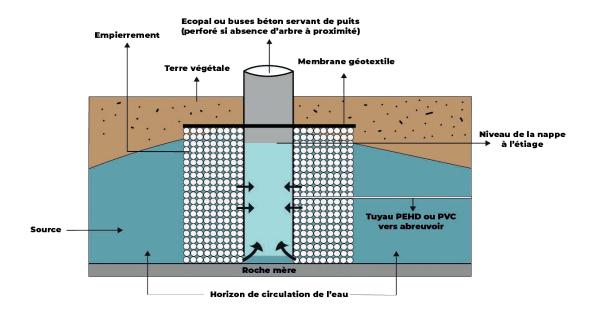
#### → La technique employée

- 1 **Identifier** une source pérenne
- 2 Entreprendre les démarches administratives nécessaires
  - 3 Creuser sur la source en réalisant une fosse assez large
  - 4 Positionner un écopal (ou buse) verticalement au centre qui peut être perforé
  - 5 **Brancher un tuyau PEHD ou PVC** à partir de l'écopal 1 mètre en dessous du niveau d'eau stabilisé dans le puits.
  - 6 **Combler la fosse** avec un bon empierrement (réserve d'eau) et pose d'une membrane géotextile
  - 7 Si nécessité de remonter l'eau, installer une pompe dans l'écopal





Principe: valoriser les mouillères sans rabattement de la nappe



- Eau fraîche et propre
- A Réalisation assez simple
- Réserve d'eau constituée par l'empierrement
- Coût peu élevé (rapidement amorti)
- Pas de rabattement de la nappe d'eau
- Par gravité, ne nécessite aucune source d'énergie
- Fau de surface sujette aux contaminations bactériologiques
- Nécessité d'avoir une ressource pérenne
- Soumis à règlementation
- Changer la façon de faire ce type de captage et apprendre à considérer une mouillère comme une ressource en eau, une réserve, plus qu'une zone « sale » à nettoyer.



#### Descente aménagée

L'abreuvement directement dans le cours d'eau doit être aménagé mais à n'utiliser qu'en dernier recours quand la parcelle ne présente pas d'autre possibilité d'abreuvement pour un lot de 10 à 20 UGB. Le fait de créer une descente aménagée permet de concentrer les bêtes en un point sécurisé et préserve ainsi les berges.

#### → La technique employée

- Il faudra stabiliser la descente avec du géotextile, un empierrement et des madriers. Pour boire les animaux doivent passer la tête sous la poutre du bas.
  - Pensez à mettre un fil électrique quand c'est possible au niveau du haut de l'aménagement afin d'éviter que les bêtes ne poussent (notamment quand l'eau baisse) et ne cassent les planches.





- Ne nécessite aucune source d'énergie
- Opérationnel en période de gel



- Qualité de l'eau aléatoire, risques sanitaires et de blessures
- Volumes rapidement captés par la végétation amont sur petits cours d'eau
- Uniquement adapté au cours d'eau avec fond rocheux et à faible variation de débit et de niveau
- Risque d'être endommagé au fil des crues et sécheresses : nécessité d'un entretien régulier de la part des éleveurs.
- P Coût assez élevé



#### Stockage eau de pluie

Récupérer l'eau de pluie peut s'avérer être une solution pour abreuver le bétail.

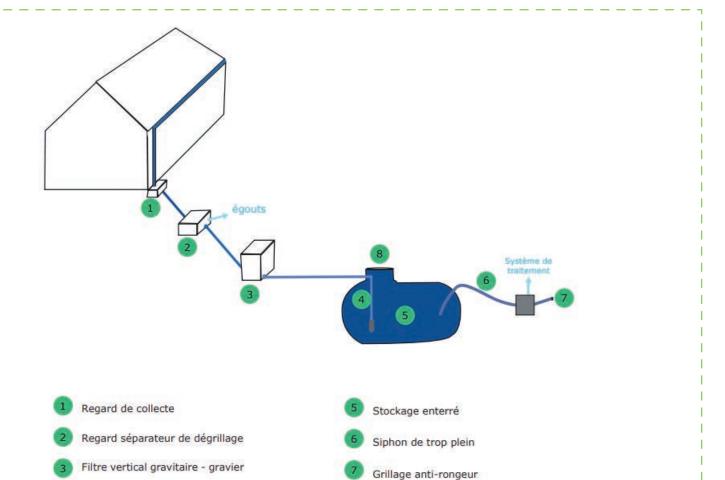
#### → La technique employée

Les eaux de pluies récupérées sur les toitures sont dirigées vers une citerne en passant par un panier dégrilleur à entretenir régulièrement. Grâce à une crépine placée à mi-hauteur la pompe achemine l'eau vers les différents filtres successifs. Ensuite le traitement (UV,Chlore,Peroxyde) peut être réalisé dans de bonnes conditions.

Cette technique de récupération peut représenter un volume conséquent mais implique une surveillance rigoureuse de la qualité bactériologique et physicochimique et de surcroît en élevage laitier.



Principe : collecter des eaux de pluie avec stockage dans une citerne enterrée



Source : Guide de l'abreuvement - ASSECC

Ressource facilement disponible

Tube anti-remous

- Peut être utilisé pour d'autres usages
- N'impacte pas le milieu par un prélèvement



Ne couvre pas forcément l'intégralité des besoins du troupeau (hivers secs)

Trappe de visite, mise à l'air libre

- Nécessité de procéder à un traitement pour s'assurer de la qualité de l'eau et nécessite un entretien régulier
- Risques sanitaires (fientes)
- Nécessité d'apport de minéraux supplémentaires aux animaux car l'eau de pluie est déminéralisée
- Eau qui chauffe en période estivale si stockage dans une citerne aérienne.

#### L'ACHEMINEMENT DE L'EAU

#### Gravitaire

C'est le moyen le plus couramment utilisé pour acheminer de l'eau vers un abreuvoir notamment dans notre département vallonné. Ce principe est généralement employé pour de petit réseau d'abreuvement par un souci de topographie.

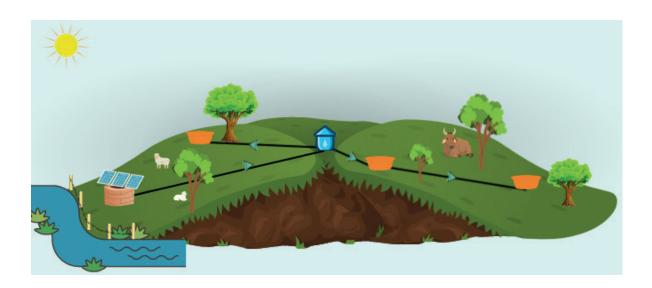


#### Bon à savoir

Cette technique reste peu coûteuse et a une durée de vie importante. Cependant les travaux de terrassement et d'aménagement sont souvent importants et le fonctionnement est possible uniquement avec une pente supérieure à 1%.

#### Les pompes électriques et solaires

Si une pompe est utilisée **pour remonter l'eau**, il est conseillé de favoriser un système avec une **cuve tampon**, placée sur le point haut, afin de ne pas trop souvent solliciter la pompe et de pallier au manque d'énergie en système solaire et éolien.

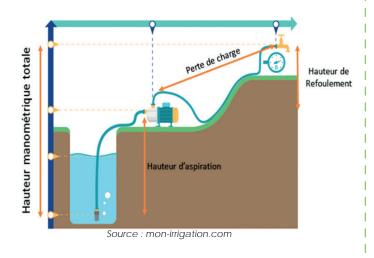


#### → Il existe deux grands types de pompes :

En préambule, il est à préciser que si la hauteur d'aspiration est supérieure à 10 m alors il faudra obligatoirement utiliser une pompe immergée.

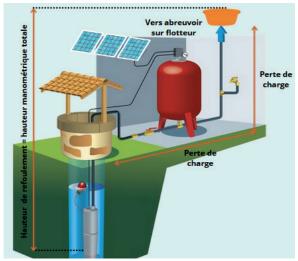
#### Les pompes aspirantes :

- Elles sont généralement utilisées pour pomper l'eau d'un étang ou d'une rivière.
- La pompe est positionnée hors de l'eau.
- De par son positionnement hors de l'eau, elle peut être légèrement bruyante.
- Si elle est placée en extérieur, elle doit être vidangée et mise au sec et hors gel l'hiver.



#### Les pompes immergées :

- Elles sont généralement utilisées dans un forage, un puits ou une cuve enterrée et se situe sous l'eau.
- Il n'existe pas de problème d'amorçage puisque l'aspiration s'effectue sur le niveau bas du corps de pompe situé sous l'eau.
- Attention à la teneur en fer trop élevée de l'eau qui peut engendrer une forte diminution de la durée de vie de la pompe.



Source : inspiré d'un schéma de e-pompes.com

#### Les pompes solaires :

- Système autonome en énergie et nécessitant peu d'entretien
- Fonctionne avec ou sans batterie
- Permet de refouler de l'eau jusqu'à 70 m selon le modèle
- Fonctionne en période de gel léger
- Une gamme de pompes bien diversifiée pour répondre au mieux aux besoins



- Ne pas installer dans les zones ombragées
- Sans batterie, prévoir des bacs de grande capacité
- Nécessite l'intervention d'un professionnel dans la majorité des cas mais des kits pour les éleveurs existent
- Mettre les panneaux sur un mat ou à minima les protéger des animaux
- Les panneaux sont sujets aux impacts de grêle









#### Bon à savoir

Pour pallier aux périodes de manque d'énergie et pour protéger la pompe, il vaut mieux privilégier un système avec cuve tampon sans batterie. Votre pompe sera plus facile à régler et fonctionnera ainsi dans sa plage optimale!

#### Le bélier hydraulique

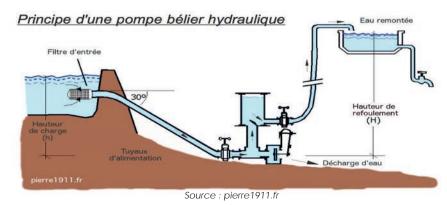
Le rendement hydraulique d'un bélier dépend du débit initial et du rapport chute/élévation. Il atteint 20 % (c'est-à-dire 20 litres d'eau pompée pour 100 litres « tombés ») dans les conditions idéales qui dépendent de la longueur du tuyau d'alimentation.

#### → La technique employée

A partir d'un **captage**, l'eau arrive dans la canalisation, l'accélération de la vitesse provoque la brusque fermeture du premier clapet. Une onde de choc est créée (le coup de bélier) qui parcourt la conduite en sens inverse à la vitesse de 15 m/s dans un tuyau PVC et 1 000 m/s dans un tuyau en acier. C'est **le coup de bélier**.

La **surpression** créée ouvre le second clapet interne permettant à l'eau de monter dans la cloche. La pression de l'air à l'intérieur de la cloche repousse l'eau. Le clapet se ferme et l'eau est propulsée dans la conduite de refoulement. Un nouveau cycle débute.





- Système autonome en énergie
- Système robuste et fiable avec une durée de vie importante
- Solution technique pour les dénivelés



- Création d'une chute d'un minimum de 1 mètre
- La production de bélier semble être terminée
- Nécessite un bon débit de la source



#### La pompe à museau

#### → La technique employée

En cherchant à boire, l'animal actionne en poussant une pompe mécanique qui prélève dans le cours d'eau ou le captage. Chaque poussée de l'animal apporte environ 0.5 L d'eau. Un bol adjacent peut permettre au veau de boire en même temps que sa mère.

- △ Coût réduit
- Installation rapide
- A Pas de risque de fuite
- Pas d'utilisation d'énergie



- Le système se désamorce, surtout quand les animaux boivent peu (début du printemps): à surveiller chaque jour. Faire fonctionner la pompe manuellement quelques fois permet en général de la réamorcer. Par précaution, il vaut mieux en installer deux par parcelle.
- Ce système n'est pas adapté au lot important d'animaux, surtout lors des fortes chaleurs.
- La pompe doit être bien fixée au sol, sinon dans la journée les vaches la bousculent et peuvent la renverser.
- Hauteur de pompage limitée à 7 mètres







#### Bon à savoir

Astuce: installer un seau au bout du tuyau qui est dans l'eau: le seau se remplit et maintient le tuyau au fond de l'eau, ce qui évite le désamorçage En plus cela maintient la crépine plus propre.



#### L'éolien

Le fonctionnement d'une éolienne à eau est très simple.

#### → La technique employée

Elle transforme l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique orientée à la verticale afin de pomper l'eau. Le pompage peut s'effectuer à la verticale de l'aménagement, ou jusqu'à 100 m de distance à l'horizontale si la profondeur est faible.

Une éolienne pompe à eau peut débiter entre 2 et 140 m3 d'eau par jour. Plusieurs paramètres influent sur le débit : La dimension de l'éolienne, les conditions météorologiques du site ainsi que de la profondeur de l'eau à remonter.

#### Quels sont les différents types d'éoliennes de pompage?

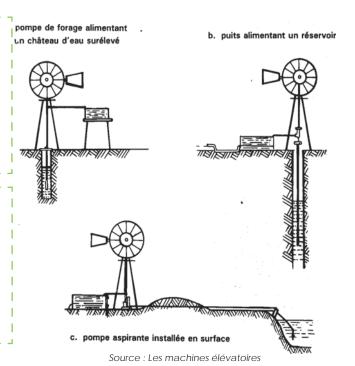
#### Deux principales technologies d'éolienne de pompage



Les éoliennes de pompage volumétriques peuvent être équipées soit d'une pompe à vis soit d'une pompe à piston. Nécessitant un couple important pour démarrer ces éoliennes sont dotées d'un nombre important de pâles. Ce qui peut les rendre dangereuses en cas de fort vent.

#### L'éolienne avec pompe centrifuge :

Les éoliennes munis d'une pompe centrifuge ont besoin de moins de couple au démarrage. Ainsi leur nombre de pâles est souvent réduit à 3. Cela leur octroie aussi une plus grande plage de vitesse de fonctionnement optimal.



- Coût de fonctionnement quasi-nul
- Durée de vie importante
- Bon rendement et grosse capacité de débit en faisant un matériel adapté pour de grands troupeaux.
- Système autonome en énergie



- Installation nécessitant l'intervention d'un professionnel
- Coût de mise en œuvre élevé





### LE MATÉRIEL ANNEXE

#### Les bacs

Afin que les animaux s'abreuvent correctement et ne négligent pas le pâturage en période de forte chaleur, il est important qu'il n'y ait pas plus de 200 m entre le site d'abreuvement et le point de la parcelle de pâturage le plus éloigné. Il convient de placer les abreuvoirs dans les zones portantes, légèrement surélevées et stabilisées. Afin que les animaux dominants ne monopolisent pas l'accès à l'abreuvoir, il faut placer l'abreuvoir sur une zone peu ou pas ombragée.

#### Bon à savoir

La surveillance et le nettoyage des bacs doit être régulier, il faut donc privilégier un accès facile et des bacs avec système de vidange puisqu'il est nécessaire de les vider lorsque les animaux ne sont pas dans la parcelle et/ou l'hiver.

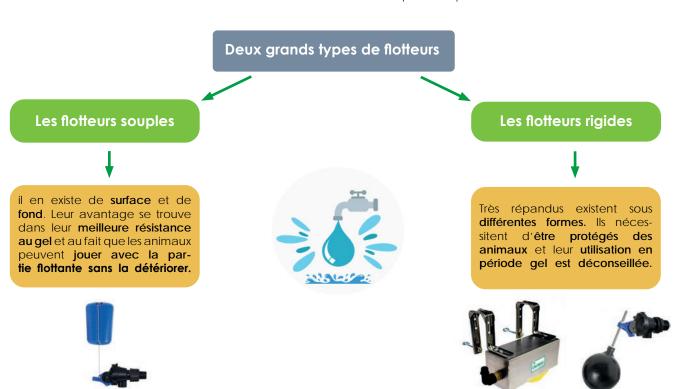
#### Comparatif des bacs en fonction de leur matière :

Abreuvoir	Atouts	Inconvénients		
Plastique	- Léger - Facilement déplaçable en fonction des zones de pâtures	- Solidité moindre dans le temps - Peut être déplacé par les animaux - Eau qui chauffe vite en fonction de la couleur		
Métallique	- Léger - Facilement déplaçable en fonction des zones de pâtures - Résiste bien au gel et au soleil	- Eau qui chauffe vite - Matériaux souvent sujet à la rouille avec le temps - Peut être déplacé et détérioré par les animaux		
Béton	- Forte résistancce dans le temps - Ne peux pas être déplacé par les animaux	- Abreuvoir fixe - Lourd - Nécessite du temps d'installation et un bon empierrement autour		

La majeure partie des installations actuelles sont composées de bacs béton parfois même installés à cheval sur deux parcelles en raison de leur grande capacité.

#### Les flotteurs

L'utilisation de flotteurs sur les bacs est fortement recommandée afin de ne prélever que ce dont les animaux ont besoin.



#### Les cuves tampon

Concernant la composition de la citerne, différents matériaux sont possibles :

- Les thermoplastiques (polyéthylène-PE ou polypropylène-PP).
- Les thermodurcissables (polyester renforcé de fibres de verre-PRV).
- Le béton.
- L'acier revêtu ou le galva.

#### Bon à savoir

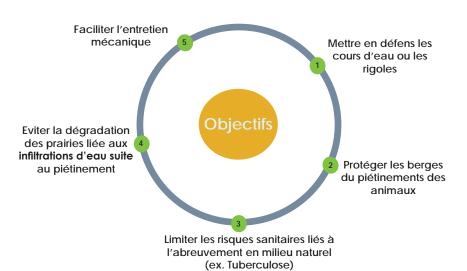
La recommandation est la citerne béton enterrée (évite les variations de température, facile à nettoyer). Attention cependant à la proximité (mur mitoyen) avec les fosses à lisier (en effet, des contaminations sont possibles)

contaminations sont possibles).

La taille de la citerne doit être en adéquation avec les besoins des animaux et le débit de la source, du puits ou du forage.

#### Les clôtures déportées sur les petits cours d'eau

La mise en défens des cours est essentielle afin de réduire l'abreuvement direct au cours d'eau ou au plan d'eau impliquant une dégradation des berges en créant des encoches d'érosion et afin d'éviter les risques sanitaires.



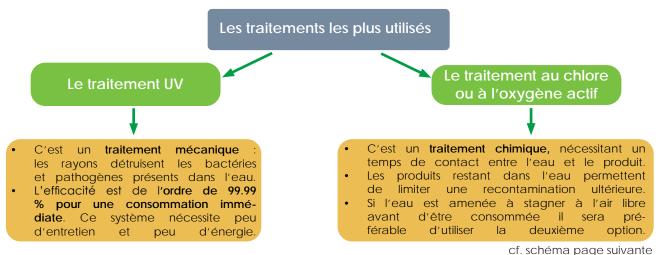


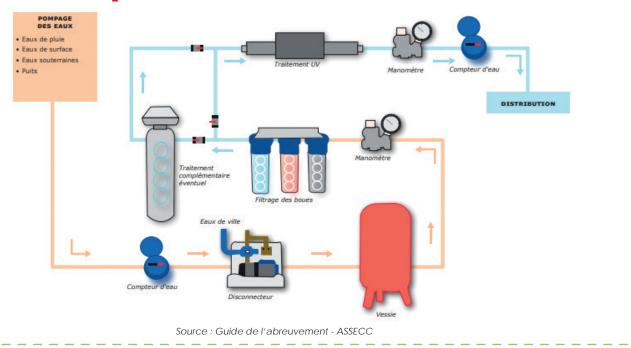


#### Les stations de traitement

L'eau de pluie ou issue de surfaces stagnantes (plan d'eau) n'est pas potable. Il est donc nécessaire de la filtrer (grilles de filtration, décanteur) et de la traiter (filtres à charbon, lampe UV...) pour obtenir une eau saine.

La filtration par des filtre de plus en plus fins permet de rendre l'eau plus pure en suppriment les résidus éventuels. Différents systèmes existent (H202, UV ...). Avant traitement, la filtration est dans tous les cas indispensable.





## PARTIE 4 : DES RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Des travaux peuvent être assez rapidement amortis et améliorer vos conditions de travail. Il est toujours complexe d'estimer les coûts en raison de la diversité des chantiers de par leur configuration. Les données suivantes proviennent d'une analyse de devis faits entre fin 2020 et début d'année 2022.





## COÛT RAMENÉ À L'ABREUVOIR EN FONCTION DES AMÉNAGEMENTS

#### **Puits filtrant**



1 PUITS FILTRANT ALIMENTANT DE 1 À 5 BACS 5 100 €







#### **Forage**

Après analyse de nombreux devis, le mètre de forage se situe en moyenne proche de 100 €. Des écarts importants existent tout de même, n'hésitez pas à demander plusieurs devis.

Coût d'un forage sans alimentation de bâtiment en prenant en compte la pompe et le réseaux d'abreuvement complet

NOMBRE BACS	PRIX
1 à 5 bacs	13 500 €
6 à 10 bacs	16 100 €
11 à 15 bacs	16 350 €
16 à 20 bacs	21 600 €



Un forage alimentant 1 à 2 bâtiments et de 1 à 10 bacs en plus, il faut compter entre 13  $200 \in \text{et } 13\ 800 \in \text{.}$ 



#### **Abreuvoirs**

#### Coût des abreuvoirs selon leurs caractéristiques

VOLUME (L)	BÉTON	MÉTALLIQUE	PLASTIQUE
<= 200	NC	NC	160€
400	NC	330€	184€
600 à 950	289€	340€	229€
1 000 à 1 350	439€	470€	271€
1 500	549€	NC	396€
2 200	584€	NC	390€



#### Bon à savoir

Pour les bacs métalliques galvanisés, il faut compter 150 € de plus qu'un bac ordinaire. Pour les bacs plastiques, le prix varie en fonction de la présence ou non de vidange, de flotteur et de la qualité du composant.

## PARTIE 5 : LES FINANCEMENTS DE DISPOSITIFS D'ABREUVEMENT

## LES DISPOSITIFS PASSÉS ET LES RÉALISATIONS ASSOCIÉES

#### PCAE IAE (2018 - 2022)

Entre 2018 et 2022, 32 exploitations ont été accompagnées sur le département grâce à cet outil financier.

#### → Fonctionnement du dispositif

Afin d'éviter l'abreuvement au cours d'eau et au plan d'eau « sauvage », l'exploitant devait mettre en défens le linéaire de cours d'eau et en contrepartie, des travaux d'abreuvement de substitution étaient financés à 70 ou 80 %.

#### Tableau des travaux réalisés ou en cours de réalisation :

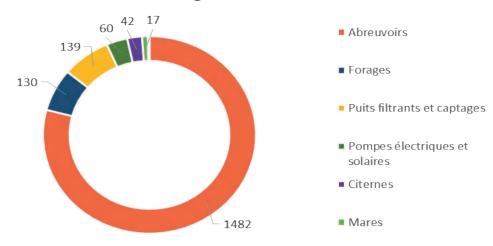
Abreuvoirs	Passages busés	Passages à gué-abreuvoir	Passerelles	Puits filtrant	Captages existants repris / raccordés	Autres aména- gements (mare à restaurer, pompe à museau)
129	48	18	3	59	16	9

Au total cet accompagnement aura permis la mise en défens de 29 km de linéaire de cours d'eau.

#### Dispositif Régional d'aide à l'autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux

L'objectif de ce dispositif était de soutenir les investissements permettant d'assurer l'autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux au pâturage et dans les bâtiments. Tous les types de travaux conformes à la réglementation étaient éligibles. Ce dispositif a permis l'accompagnement de 186 exploitations pour environ 1 million d'euros d'aides avec un taux de financement à 40 %.

#### Aménagements réalisés





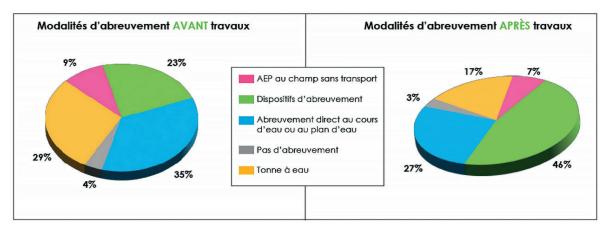
TERRITOIRE	Bâtiments alimentés
Asse-Benaize	52
Aurence-Auzette	1
Blourde	1
Briance	44
Gartempe	54
Hors CTMA	19
Issoire	3
Vienne-Amont	26
Vienne-Médiane	27
Total général	227

Ce n'est pas moins de 1480 points d'abreuvement qui ont été ou vont être réalisés sur le département. Ce déploiement important de travaux va permettre de diminuer le temps de transport d'eau à la tonne à eau ainsi que les factures d'eau potable pour les éleveurs. C'est aussi les conditions de travail des exploitants qui sont améliorées et une diminution de l'empreinte carbone des exploitations.

TERRITOIRE	AEP économisée (m3)
Asse-Benaize	36 145
Aurence-Auzette	500
Blourde	1 490
Briance	20 710
Gartempe	38 066
Hors CTMA	7 500
Issoire	660
Vienne-Amont	14 921
Vienne-Médiane	9 860
Total général	129 852



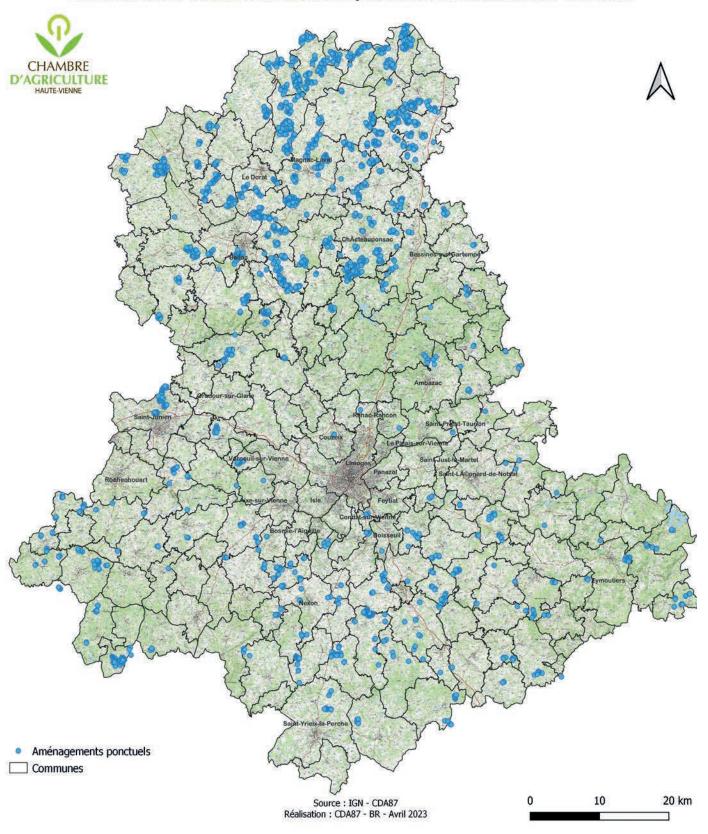
#### La part de parcelles équipées d'un dispositif d'abreuvement a doublé!



On passe de 5660 ha avec dispositifs d'abreuvement à 11 680 ha soit 6020 ha en plus qui ne seront plus connectés au cours d'eau (et/ou plan d'eau), qui ne nécessiteront plus de transport, ou d'eau potable!



#### Localisation des travaux d'abreuvement ponctuels tous financements confondus



## AIDE À L'INVESTISSEMENT AFIN DE DÉVELOPPER L'AUTONOMIE EN EAU DES ANIMAUX HERBIVORES AU CHAMP

DATE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU DISPOSITIF : DE MAI 2023 JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2023.

#### Les bénéficiaires éligibles

Agriculteur actif personne physique

#### Agriculteur actif personne physique

Exerçant sous forme sociétaire

#### Agriculteur actif personne physique

Exerçant sous forme d'association

Pour les projets concernant les équidés domestisques (chevaux et ânes), l'exploitation devra déclarer une surface de référence d'assujettissement à la MSA supérieure ou égale à **20 hectares**.

#### Les conditions d'éligibilité



 Être éleveur d'herbivores (titulaire d'un numéro de détenteur de cheptel).



Avoir réalisé un diagnostic établissant un projet permettant la déconnexion au réseau AEP ou la suppression du transport d'eau par citerne.



Ne pas avoir bénéficié d'aide similaire de la part de la Région dans les 3 dernières années.



Avoir réalisé un audit biosécurité tuberculose pour les parcelles situées dans la zone d'expérimentation tuberculose.

Taux d'aide, plancher et planfonds (en dépenses éligibles)

#### Taux d'aide régionale

35% maximum d'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine

#### **Plancher**

7 000€ HT

Par projet

#### **Plafond**

20 000€ HT

Par projet





#### Les coûts éligibles

Les investissements matériels de projets individuels ou collectifs exclusivement liés à l'abreuvement aux champs ou dans les bâtiments utilisés comme abris par les animaux au champ (pas d'usage de stabulation ou de logement), suivant :

#### **COÛTS ÉLIGIBLES**

Travaux de terrassement (tranchées, décaissement, profilage...).

Systèmes d'abreuvement (forages, puits, retenues...) et compteurs.

Système de pompage et mise en oeuvre liée à l'installation (solaire, gravitaire, éolien, électrique, thermique, ballon surpresseur, bélier hydraulique...).

Abreuvoirs (pompe à museau, caveau, bacs, buses...) et flotteurs.

Station de traitement

Réseau de distribution de l'eau connecté au système d'abreuvement mis en place (Tuyaux, vannes, regards, robinets et travaux d'enfouissement)..

Equipements de stockage lié à un système d'abreuvement (citerne, cuve, fosse, poche).

**Stabilisation du site** (blocs rocheux, pierres et gravier tout venant, béton, tapis spécial...)..

Raccordements électriques.

**Etudes préalables à l'investissement :** diagnostic de l'exploitation sur l'autonomie en eau pour l'abreuvement et éude menée par un hydrogéologue ou détection par un sourcier.

L'origine de l'eau pour l'abreuvement pourra être des eaux de surface, ou des eaux souterraines prélevées dans des puits ou forages privés, ou des eaux traitées in situ à la ferme.



#### **Attention**

Le projet devra être en conformité avec la loi sur l'eau et le code minier, avoir reçu les autorisations administratives nécessaires avant la programmation des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine.



#### Bon à savoir

Si les parcelles ne sont pas en mode de faire valoir direct, l'autorisation du propriétaire des parcelles faisant l'objet du projet est à fournir.

#### Les coûts inéligibles

#### **COÛTS INÉLIGIBLES**

Investissements en bâtiment d'élevage.

Travaux d'auto-construction.





## PARTIE 6 : LES RETOURS D'EXPÉRIENCES TÉMOIGNAGE FORAGE : GAEC CAMUS OLIVIER ET SIMON



#### Obstacles rencontrés

Sur l'exploitation la corvée d'eau était de 120 jours par an pour assurer l'abreuvement des bovins au pâturage. Nous étions contraints de remplir la tonne à eau à partir du réseau d'eau potable, induisant une facture annuelle conséquente.



#### Solution

Nous donc avons réalisé un forage muni d'une pompe solaire afin d'alimenter 75 ha dédiés au pâturage dans le cadre du dispositif « d'aide à l'autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux » de la Région Nouvelle-Aquitaine.

#### Le projet

Nous avons installé un réseau d'abreuvement composé de :

- 6 bacs en béton de 2200 L
- 4 bacs en béton de 1300 L
- 2 700 m de tuyaux PEHD en diamètre 25 posés à
- la sous-soleuse
- 1 regard et une vanne avant chaque bac



#### **GAINS**

Cela nous permet d'économiser 1.5 h/jour de transport en eau et permet d'offrir une eau de qualité en continu au cheptel tout en se déconnectant du réseau d'eau potable.

#### **INVESTISSEMENTS**

L'investissement total s'élève à 22 500€ TTC main d'œuvre comprise dont :

- 3800€ deforage et 6890€ de pompe, panne auxsolaires et fournitures concernant l'aménagement.
- Ensuite il faut ajouter 10 200€ d'abreuvoirs, tuyaux et fournitures pour constituer le réseau d'abreuvement.
- Les travaux de terrassement à la pelleteuse s'élèvent à 1 630€.

#### **AVIS**

L'aménagement nous satisfait pleinement, cela nous a permis d'alimenter 75 mères vaches et 15 yeaux en 2022. »







## TÉMOIGNAGE PUITS FILTRANT : JÉRÔME DESAINT



#### Obstacles rencontrés

« Après la reprise de 40 ha, la question de l'abreuvement au champ s'est posée. **Je ne pouvais pas me permettre de passer 1 à 2 heures chaque jour à rouler de l'eau pour mes lots.** »



#### Avant le projet

- 2 lots abreuvés exclusivement à la tonne à eau
- 1 à 2 heures (en période de canicule) de temps passé pour l'abreuvement de ces deux lots, du mois d'avril au mois d'octobre
- Eau pompée dans un puits ou directement prise sur le réseau d'eau potable.



#### Après le projet

- 2 lots entièrement autonomes avec de l'eau fraîche et de bonne qualité en continu
- 1 à 2 heures de temps disponible en plus par rapport à avant.



#### **INVESTISSEMENTS**

Pour un coût de **3 100 € HT** pour un puits filtrant sans le réseau d'abreuvement dont 1 500 € pour la pompe solaire 5m3/h.

#### **AVIS**

«Grâce au puits filtrant équipé d'une pompe solaire, je ne perds plus mon temps à rouler de l'eau.»





## TÉMOIGNAGE AMÉNAGEMENT DE L'EXISTANT : MCKINNEY JOSEPH



Mr McKinney exploite 105 hectares à St Sornin-la-Marche en production bovine avec 60 mères Limousines et en production ovine en sélection avec 140 brebis Charolaises.



#### Obstacles rencontrés

Avant de réaliser les travaux, je perdais énormément de temps à remplir et transporter une cuve plastique pour abreuver mes animaux. En effet, 81% de mon parcellaire était alimenté grâce au transport d'eau pour un coût estimé à 5 200 €/an. De plus, en période estivale, je consommais principalement l'eau potable.



#### Solution

Pour pallier à ces contraintes, j'ai aménagé 2 réseaux d'eau dans les parcelles dont un à partir d'une source naturelle existante.

#### Le projet

Nous avons disposé une cuve de 5m3 alimentée par la source. Grâce à une pompe immergée solaire munie de 3 panneaux nous avons pu alimenter 13 abreuvoirs sur flotteur en béton de 900 à 1500 L pour les bovins. Cela nous a permis de rendre autonome 76 ha. En cumulant les 2 réseaux d'abreuvement, 93 % du parcellaire sont maintenant alimenté en eau en continu avec 13 abreuvoirs bovins, 2 mixtes et 9 dédiés uniquement aux ovins.



#### **GAINS**

Ces travaux m'ont permis de gagner en conditions de travail, avec du temps que je peux dédier à autre chose. Les vaches sont mieux avec une alimentation en eau fraîche permanente. Enfin, j'ai considérablement diminué mes coûts dédiés à la corvée d'eau ainsi que ma consommation d'eau potable.

#### **INVESTISSEMENTS**

Cela m'a coûté pour l'ensemble des travaux 23 010 € soit 24€/ha sur 10 ans.

#### **AVIS**

Je suis satisfait de l'accompagnement technique et administratif réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne et par l'aide financière à 40 % de la Région Nouvelle-Aquitaine. Que du positif! »





## TÉMOIGNAGE AMÉNAGEMENT DE L'EXISTANT : GAEC DE LAVAUD-PACAUD



Le Gaec de Lavaud-Pacaud à Bessines-sur-Gartempe exploite 203 ha de SAU en système naisseur-engraisseur avec un cheptel de 135 vaches allaitantes.



#### Obstacles rencontrés

Suite à une étape du rallye abreuvement organisé par la Chambre d'Agriculture en 2019, nous avons pu réfléchir à un projet de mise en place de système d'abreuvement dans nos parcelles de pâturage ne disposant pas de cours d'eau pérennes. Nous passions environ 2 heures par jour l'été à rouler de l'eau issue de l'adduction d'une source à côté des bâtiments et cela représentait un coût important en temps et en argent.



#### Solution

Nos parcelles présentant des sources aux champs non valorisées, nous avons choisi la solution des puits filtrant équipés de pompe(s) à museau, les animaux étant déjà habitués à ce système au niveau des bâtiments d'élevage. »

#### Avant le projet

Nous disposions de **berges de cours d'eau dégradées** par le **piétinement des animaux**, ce qui rendaient l'**accès difficile.** Nous avions des **ruptures des écoulements l'été** donc nous assurions l'apport d'eau grâce à une **source à côté des bâtiments**. On ne **valorisait pas les sources** pourtant présentes sur l'exploitation.



#### Après le projet

Nous disposons maintenant d'une réserve d'eau avec une quantité disponible adaptée au troupeau, d'autant plus que nous avons installé un système d'abreuvement auquel les animaux sont habitués. Nos berges de cours d'eau sont maintenant préservées. Nous avons même la possibilité de mettre 2 pompes sur le même couvercle et de les déporter à distance du point de prélèvement.



#### **INVESTISSEMENTS**

Pour un aménagement, il faut compter environ 750-800 € hors main d'œuvre sachant qu'unepompeàmuseaucoûteenviron300€.

#### **AVIS**

Nous avons pu bénéficier du **financement régional** accordé dans le cadre du **PCAE Infrastructures Agro-Ecologiques** à **80 % pour nos 8 points d'abreuvement et la mise en défens des cours d'eau.** 





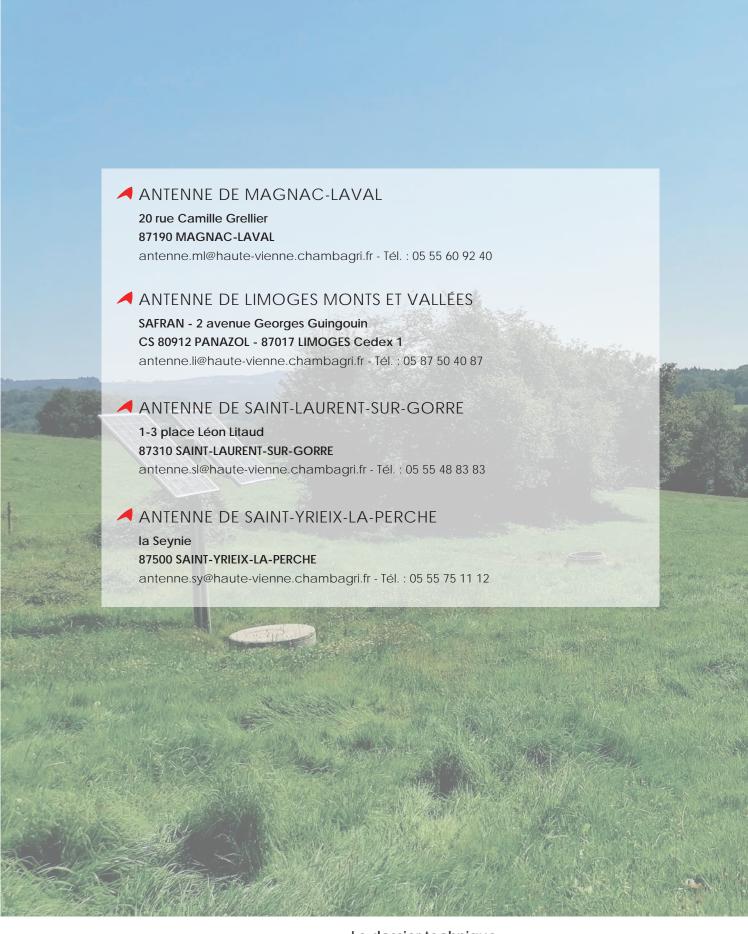


La Chambre de l'agriculture de la Haute-Vienne vous propose un accompagnement spécifique pour gérer votre abreuvement et gagner une meilleure autonomie en eau.



## Contactez les conseillers de La Chambre d'agriculture pour propulser vos projets d'abreuvement

- → Antenne de Saint-Yrieix-La-Perche :
  - Benjamin Rougerie Conseiller eau et environnement : benjamin.rougerie@haute-vienne.chambagri.fr / Tél : 05 87 50 40 12 Sarah Martinetz Conseillère méthanisation énergies renouvelables : sarah.martinetz@haute-vienne.chambagri.fr / Tél : 06 60 26 41 67
- → Antenne de Limoges :
  - Marina Simonet Conseillère agronomie MAE Eau: marina.simonet@haute-vienne.chambagri.fr / Tél: 05 87 50 40 97
- → Antenne de Magnac-Laval :
  - Laurent Béchade Conseiller agronomie MAE Eau : laurent.bechade@haute-vienne.chambagri.fr / Tél : 06 99 92 31 15 Danièle Barataud - Conseillère spécialisée agronomie : daniele.barataud@haute-vienne.chambagri.fr / Tél : 06 12 61 76 91
- → Antenne de Saint-Laurent-Sur-Gorre
  - Isabelle Kimmel Conseillère agronomie MAE Eau : isabelle.kimmel@haute-vienne.chambagri.fr / Tél : 05 55 48 83 83







Le dossier technique est édité par la Chambre d'Agriculture 87 : SAFRAN - 2 av. Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1

Directeur de la publication : Bertrand VENTEAU Rédactreur en chef : Bertrand VENTEAU

Comité de Rédaction : B. VENTEAU, le pôle eau et environnement. Conception graphique : Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne

Crédits photos : Chambre d'Agriculture 87, sxc.hu, photothèque des Chambres d'Agriculture Impression - Routage : Rivet Impression - 05 55 04 49 50





